



Après la généralisation des services facturiers (dans le prolongement du décret GBCP de 2012), le contrôle hiérarchisé de la dépense, les contrôles partenariaux... la DG coupe dans le vif la cohésion de la mission comptable.

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité (NRP), dont nous exigeons l'abandon pur et simple, la DG a décidé de jouer (une fois de plus) aux casseurs. La suppression des trésoreries aura pour corollaire la création des SGC en back-office, et des CDL en front office, à l'exception de certaines structures chargées de la gestion des plus grandes collectivités locales et établissements publics de santé.

Nota : Les Services d'Appuis au Réseau (SAR) ne seront donc pas pérennisés sauf pour ceux fortement « industrialisés ».

suite pièce à télécharger

fichiers:



[Télécharger sgc_et_cdl_cgt_def_14_10_2019.pdf](#) (1.02 Mo)

Public: [Infos / actions](#)

[Nouveau Réseau de Proximité - Action Publique 2022](#)

[SGC - CDL](#)



Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
